

Date de soumission : 20/01/2022 - Date d'acceptation : 13/04/2022 - Date de publication : 23/07/2022



**La subjectivation dans la titraille de la chronique
Analyse de la titraille incitative dans les chroniques d'Anouar Benmalek**

**The subjectivation in the title and section title of the chronicle
Analysis of the incitings titles in Anouar Benmalek's chronicles**

Mounira MEKRACHE¹

Laboratoire SLADD, Université Frères Mentouri- Constantine 1 / Algérie
mouniamekrache@gmail.com

Résumé : *Les approches énonciatives ont permis d'infirmer l'hypothèse de l'objectivité absolue du discours médiatique qui n'est plus considéré comme factuel mais, plutôt, comme le résultat d'une construction portant les marques de la présence de son énonciateur et se déployant entre procédés d'objectivation et de subjectivation. En proposant de considérer la trame énonciative de la titraille incitative dans la chronique, genre interprétatif, nous entendons, à travers cette contribution, traquer les différents types de surgissement du locuteur-scripteur et les relations qu'il instaure avec l'allocutaire et avec le discours autre.*

Mots-clés : *énonciation, énonciateur, locuteur, titre, intertitre, subjectivité, intersubjectivité.*

Abstract : *The enunciative approaches have made it possible to invalidate the hypothesis of the absolute objectivity of media discourse, which is no longer considered as factual but, rather, as the result of a construction bearing the marks of the presence of its enunciator and unfolding between processes of objectification and subjectivation. By proposing to consider the enunciative framework of the incentive title in the chronicle, interpretative genre, we intend, through this contribution, to track the different types of emergence of the speaker-scripiter and the relations that he establishes with the addressee and with the other discourse.*

Keywords : *enunciation, enunciator, speaker, title, section title, subjectivity, intersubjectivity.*



¹ Auteur correspondant : Mounira Mokrache, mouniamekrache@gmail.com

Dans son déploiement, le discours médiatique est pris en tenaille entre exigences de crédibilité et visée de captation. L'enjeu de crédibilité contraint le journaliste-énonciateur à l'effacement énonciatif² : à ne pas prendre parti et à tendre vers l'objectivation de son discours. Les stratégies de captation, quant à elles, le mènent parfois à prendre position et à l'assumer ouvertement. En choisissant de considérer le fonctionnement de la titraille incitative dans les chroniques³ d'Anouar Benmalek⁴, nous nous fixons l'objectif d'analyser les différents procédés qui permettent à l'énonciateur-scripteur d'exprimer sa subjectivité, dès la titraille, de se positionner par rapport à l'autre et d'instaurer une dimension intersubjective avec son allocutaire.

En effet, la titraille incitative⁵ dans les chroniques de Benmalek, publiées initialement entre 1990 et 1998, peut révéler une multitude de stratégies discursives. Partant du postulat que « L'activité langagière, dans sa totalité, est subjective » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 69), nous nous proposons d'examiner ces titres et intertitres dans le but de saisir leur fonctionnement et de déterminer leur contribution à la production de certains effets de subjectivation⁶. L'approche énonciative nous permet, d'une part, d'appréhender la titraille en tant qu'objet fabriqué « où le sujet parlant s'inscrit en permanence à l'intérieur de son propre discours, en même temps qu'il y inscrit l'« autre », par les marques énonciatives » (Provost-Chauveau citée par Kerbrat-Orecchioni, *Ibid.* : 30) et d'identifier, d'autre part, les différentes « couches énonciatives »⁷ pour étudier les faits relevant de la dimension dialogique⁸ du langage. Nous supposons que le surgissement de l'énonciateur-scripteur se fait à travers différents types d'intervention et que, de ce fait, la titraille, dans les chroniques de Benmalek, est une construction porteuse d'interprétation, d'évaluation, d'émotion et témoignant de rapports avec l'autre.

1. La titraille dans la presse écrite

Le titre, dans la presse écrite, est un élément péritextuel⁹ à caractère autonome¹⁰ : il est construit pour être lu seul, accrocher le lecteur et le guider. Avec les autres unités du

² L'effacement énonciatif correspond à l'obligation de ne pas donner le point de vue personnel des journalistes, mise au service d'une déontologie qui repose sur le trépied de l'impartialité, de la neutralité et de l'objectivité (Rabatel et Chauvin-Vileno, 2006).

³ La chronique est l'un des genres qui manifestent le plus grand degré d'engagement de la part de l'instance médiatique selon la typologie de Charaudeau (2005 : 195).

⁴ Mathématicien de formation, Anouar Benmalek est écrivain, poète et journaliste. Ces chroniques représentent pour lui : « l'expérimentation de la liberté d'expression » (Benmalek, 2011 : 14).

⁵ Contrairement à la titraille informative, censée condenser l'essentiel de l'information, la titraille incitative doit surtout capter l'attention.

⁶ Orecchioni (1980) définit la problématique de l'énonciation comme étant la recherche des procédés linguistiques par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message et se situe par rapport à lui ou les traces de la subjectivité langagière. Un concept que Benveniste (1966 : 259) définit par « la capacité du locuteur à se poser comme « sujet » ».

⁷ Kerbrat-Orecchioni (*Op.cit.* : 162).

⁸ Les approches énonciatives du sens postulent que le sens des énoncés met en scène une interrelation abstraite de paroles et de points de vue émanant de différentes instances.

⁹ À partir des travaux de G. Genette, de L. Hoek et de Ph. Lane sur les titres, J-M Adam (1997) propose d'analyser le péritexte journalistique en neuf unités. Selon lui, le péritexte du journal est décomposable en deux unités : le nom du journal et l'indication de rubrique. Pour le péritexte de l'article, il distingue le verbal (surtitre, titre, sous-titre, chapeau, intertitre(s)) de l'iconographique (illustration, légende).

¹⁰ « Le titre acquiert [...] un statut autonome ; il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information » (Charaudeau cité par Vicea, 2003 : 253-254).

péritexte verbal (ou la titraile), il remplit trois fonctions : phatique (attirer le lecteur et établir la communication), épiphanique (annoncer la nouvelle ou l'information) et synoptique (guider le lecteur pour saisir l'information)¹¹ (Dyoniziak, 2007) et (Peñalver Vicea, 2003).

Dans « Lecture(s) d'une « aire scripturale » : la page de journal », J. Peytard précise que la titraile établit une relation du corps de l'article à elle-même, que sa fonction est double :

[...] apporter des éléments pour de « premières significations » (principalement connotatives) et orienter vers un complément, le corps de l'article et/ ou bloquer l'information au niveau du « balayage ». Incitation à un surcroît de sens ou tentation de s'en tenir à la surface (c'est le mot qui convient) (Peytard, 1975 : 53).

Selon Leo H. Hoek, le titre :

se présente comme un acte illocutionnaire : [il] est le point d'accrochage où l'attention du récepteur [...] se dirige en premier lieu ; la relation établie entre le locuteur (l'auteur) et l'interlocuteur (le lecteur) est conventionnelle tant par l'endroit où l'énoncé se manifeste traditionnellement que par son contenu, son intention et son effet (Hoek, 1981 : 248).

Rédigé de façon à condenser, en quelques mots, le thème principal, le titre répond, selon Moirand, à un besoin d'économie¹² et apparaît souvent sous forme de syntagme nominalisé, ou titre nominalisé, qui réfère simplement à un syntagme verbal du texte. Le titre est, alors, à référence cataphorique pour le lecteur qui le décode avant l'article. Lorsque la nominalisation apparaît comme reprise « conceptuelle » d'une idée majeure de l'article, Moirand choisit l'optique du scripteur¹³ et les appelle « titres anaphoriques » bien qu'ils soient toujours à référence cataphorique pour le lecteur (Moirand, 1975 : 69).

Dans *Le guide de l'écriture journalistique*, J-L Martin-Lagardette établit l'opposition « titre informatif et titre incitatif »¹⁴. Le titre informatif contient l'essentiel de l'information et doit être précis, en répondant le plus possible aux questions qui a fait quoi ? quand ? et comment ? tout en exprimant l'angle de l'article et son originalité. Alors que le titre incitatif s'appuie plutôt sur les jeux de mots et les expressions imagées révélant ainsi l'esprit de l'article plus que sa matière (Martin-Lagardette, 2005 : 135-137). Le titre informatif condense et synthétise l'essentiel de l'information de manière descriptive ou narrative alors que le titre incitatif suscite la curiosité et la coopération interprétative du lecteur.

¹¹ « Les titres, dans l'information, sont d'une importance capitale ; car, non seulement ils annoncent la nouvelle (fonction « épiphanique »), non seulement ils conduisent à l'article (fonction « guide »), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information » (Charaudeau cité par Vicea, *Op.cit.* : 253).

¹² L'une des techniques recommandées dans l'écriture journalistique est celle de « la pyramide inversée » (ou « l'entonnoir renversé ») qui impose une organisation verticale de l'information en allant du plus important au moins important. Ainsi, les informations les plus importantes se trouvent placées dans la titraile, l'accroche et les premiers paragraphes : « Alors que l'on nous a toujours appris à écrire dans l'ordre chronologique (du passé au présent), du général au particulier, de la loi à l'exemple, de l'abstrait au concret, l'écriture de presse exige de nous une véritable révolution copernicienne : renverser le sens de notre manière de penser. [...] partir des éléments concrets de l'information et non de la leçon que l'on peut en tirer ou de la loi générale à laquelle elle se rapporte » (Antoine et al. cités par Masuy, 1997 : 41).

¹³ Celui-ci ne compose son titre qu'après la rédaction de l'article et, souvent, c'est le secrétaire de rédaction qui s'en charge après lecture de l'article rédigé ce qui rejoint la thèse de J-M Adam.

¹⁴ Nous retrouvons cette même opposition chez Sophie Moirand mais avec une autre terminologie : titre « illustrateur » du message transmis par le texte et titre « accrocheur » (Moirand, 1975 : 69).

2. La chronique

Pour caractériser la forme de leurs écrits, les journalistes-énonciateurs recourent aux genres journalistiques (ou rédactionnels). Selon Eliseo Veron, les genres correspondent à « certain[s] agencement[s] de la matière langagière » (Veron cité par Adam, 2001 : 08). Selon Adam, cette catégorisation générique de l'objet discursif en permet la production et guide la lecture. L'auteur souligne que la facilitation de la lecture est également assurée par un autre agencement : les rubriques et, plus largement, le péri-texte du journal et celui de l'article (*Ibid.*).

Pour sa part, Sophie Moirand (2000) distingue, pour les genres rédactionnels, les genres informatifs à « énonciation objectivée » et les genres à « énonciation subjectivée »¹⁵ tels que les éditoriaux, les chroniques et les tribunes. Selon elle, les premiers citent et rapportent explicitement, les seconds commentent et fonctionnent à coup d'allusions.

Dans la même logique, Charaudeau qui propose un schéma de classement des genres journalistiques en fonction de l'engagement de l'instance médiatique précise que ceux qui manifestent le plus grand degré d'engagement sont la chronique et l'éditorial :

Pour ces deux genres, il s'agit d'apporter un point de vue susceptible d'éclairer soit les événements jugés les plus importants de l'actualité, soit les événements culturels qui viennent de se produire (parution d'un film, d'une pièce de théâtre, d'un livre etc.). Du coup, l'auteur de l'éditorial ou de la chronique peut revendiquer à juste titre le droit à la personnalisation du point de vue, voire à la subjectivité (Charaudeau, 2005 : 196).

La chronique se présente, ainsi, comme l'une des manifestations les plus libres du discours journalistique. Elle autorise un style plus personnel, une énonciation subjectivée qui permet à l'énonciateur de se glisser, selon les termes de Moirand (2006), à travers sa « façon de présenter, de nommer et d'éclairer les faits et les dires tels qu'il les perçoit et qu'il les rapporte, et dans la façon dont il les « montre » » (*Ibid.* : 09) plus qu'à travers les marques de la personne ou des modalités appréciatives.

Dans ce genre qui tient sa notoriété de la personnalité et de la réputation de son auteur¹⁶, la titraille, posée par le signataire de la chronique, véhicule l'aspect subjectif et argumentatif de l'article. Tout en transmettant, analysant et commentant les événements, le chroniqueur met en avant, dès le titre, sa propre lecture des faits considérés et son propre style. De ce fait, les titres des chroniques sont souvent percutants et interpellatifs.

3. Corpus et analyse

3.1. Corpus

S'intéressant à l'énonciation subjectivée, nous nous proposons d'examiner des titres et des intertitres incitatifs. Notre corpus est constitué de la titraille de douze chroniques d'Anouar Benmalek parues initialement dans des organes de presse et assemblées, en 2003, dans un recueil, *Chroniques de l'Algérie amère*¹⁷ (voir *infra* le tableau de classement de la titraille).

¹⁵ « Cette distinction rejoint partiellement celles faites par J. de Broucker entre les genres de l'information et les genres du commentaire ou par M. Soucard entre la forme « neutralisante » et la forme « subjective » déclarée » (Moirand, 2000 : 14).

¹⁶ Ce qui correspond en partie à l'éthos prédiscursif de l'auteur défini comme étant l'image que les récepteurs se font de la personne du locuteur préalablement à sa prise de parole (Amossy *in* Charaudeau et al., 2002 : 239).

¹⁷ Paru en 2003 chez les éditions Pauvert, le recueil est réédité en 2011 par le même éditeur en France et par Casbah- Editions en Algérie.

Nous respectons, dans leur transcription, leurs présentations typographiques originales (caractères, gras, italique et ponctuation).

Tableau 1 : Les titres et les intertitres constituant notre corpus

	Titre ou intertitre	Organe et date de parution
1	Quand les hyènes relèvent la tête	<i>Algérie Actualité</i> , 10/1990
2	« VIVE LA PALESTINE, A BAS LES PALESTINIENS ! »	<i>Algérie Actualité</i> , 02/05/1991
3	Vive les bananes !	<i>Algérie Actualité</i> , 11/10/1990
4	CESSONS LES JEREMIADES !	<i>Algérie Actualité</i> , 07/03/1991
5	Notes d'exil d'un « Pied-gris »	<i>Télérama</i> , 10/1998
6	The Day before...	<i>Algérie Actualité</i> , 17/01/1991
7	LES APPRENTIS SORCIERS	<i>Algérie Actualité</i> , 28/03/1991
8	Cachez cette chevelure que je ne saurais voir...	<i>Algérie Actualité</i> , 09/1990
9	La terre tourne et la morale aussi	<i>Algérie Actualité</i> , 10/1990
10	Le chou démocrate et la chèvre intégriste	<i>Algérie Actualité</i> , 04/10/1990
11	Tirer les marrons du feu	<i>Algérie Actualité</i> , 29/11/1990
12	Cracher dans la soupe	<i>Algérie Actualité</i> , 23/05/1991

3.2. Analyse

a / Quand les hyènes relèvent la tête

Mammifères carnassiers et charognards, les hyènes introduisent, à travers cet emploi métaphorique, l'image répugnante d'un groupe de prédateurs sans scrupules qui représente le mal et l'hypocrisie. Le prédicat *relèvent la tête* met l'accent sur la prétention et l'indécence du groupe. Par cette métaphore, l'énonciateur qui désapprouve la prise de parole, dans la presse écrite, d'un tortionnaire, ex-numéro deux de la Sécurité militaire¹⁸ entend condamner les pratiques des tortionnaires et les abaisser en comptant sur l'appui et la connivence de l'allocutaire. Ce faisant, il exprime une subjectivité interprétative qui débouche sur l'axiologique. En effet, en rapprochant les hyènes et les tortionnaires,

¹⁸ Service de renseignement algérien de 1962 à 1990.

l'énonciateur exprime une subjectivité évaluative négative qui renvoie au lieu idéologique depuis lequel il énonce, à son militantisme contre la torture¹⁹.

Point d'ancrage énonciatif du sujet parlant ou écrivant selon Bonhomme (2010 : 65), toujours subjective (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 139), la métaphore a des effets discursifs « notables » qui peuvent être regroupés en quatre fonctions : une fonction phatique (en renforçant le contact entre locuteur et allocutaire), une fonction affective (en éveillant les émotions des allocutaires), une fonction cognitive (en proposant des savoirs aux allocutaires) et une fonction argumentative (en contribuant à la persuasion de l'allocutaire). Dans ce cas, l'image suscitée par les hyènes interpelle l'allocutaire, éveille son intérêt et l'accroche. Elle renforce ainsi le contact. Au lieu de s'en tenir au titre, l'allocutaire tend vers un supplément de lecture et se retrouve impliqué (affect) dans un effort interprétatif (intellect). Au terme du parcours interprétatif, l'allocutaire qui mobilise des connaissances et acquiert d'autres prend conscience de la thèse et des arguments de l'énonciateur et se fait sa propre opinion. Ces quatre fonctions revêtent, dans le cas de la titrairie de la presse, une grande importance²⁰. En outre, l'emploi de la métaphore et plus généralement des figures de style, dans le genre interprétatif qu'est la chronique, n'est que trop justifié. Il permet au chroniqueur de modaliser son énoncé de manière à séduire l'allocutaire et à l'engager dans un effort interprétatif en impliquant, à la fois, son intellect et son affect.

b/ « VIVE LA PALESTINE, A BAS LES PALESTINIENS ! »

Ainsi construit, le titre oppose la Palestine aux Palestiniens. Le nom propre *Palestine*, dans un emploi référentiel, connote le mythe, la sacralité, la sainteté et les conflits interconfessionnels. L'interjection est perçue comme un marqueur de la subjectivité émotive de l'énonciateur. Cependant, l'emploi des guillemets annonce un dédoublement de l'instance énonciative : il ne s'agit donc pas de la subjectivité émotive du chroniqueur.

La chronique aborde un fait paradoxal : la vénération par le monde arabe et musulman d'une Palestine mythique et le peu de considération pour les Palestiniens. Le rapprochement relève de la subjectivité interprétative²¹ de l'énonciateur et le fait considéré est la reprise du titre qui s'annonce, ainsi, à valeur cataphorique : c'est la voix du monde arabe et musulman qui s'écrie « vive la Palestine, à bas les Palestiniens ! ». Le chroniqueur aborde le silence arabe à propos des exactions que subissent les Palestiniens au Koweït après la défaite de Saddam²² et rappelle les guerres de camps au Liban et leur couverture médiatique trop « prudente ». Il termine avec un constat : les Palestiniens ne font pas le poids face à la puissance financière de la famille princière du Koweït.

¹⁹ Benmalek est membre fondateur du Comité national contre la torture qui se constitue peu après les événements d'Octobre 88. Il rassemble des témoignages de victimes de la torture et les publie, début 1989, dans *le Cahier noir d'octobre*.

²⁰ Le titre attire, séduit, informe, convainc et surtout fait vendre.

²¹ On parle d'intervention de type interprétatif à chaque fois que l'énonciateur intervient « dans le rapprochement de faits qui ne sont pas immédiatement donnés, au niveau référentiel, comme associés » par l'établissement de parallélismes, de relations logiques ou de système d'opposition (Kerbrat-Orecchioni, *Op.cit.* : 127).

²² Le 02 août 1990, l'Irak envahit le Koweït. Saddam Hussein réussit à annexer l'émirat en quatre heures. Le 29 novembre, le Conseil de sécurité de l'ONU vote la résolution 678 qui rend légitime l'emploi de la force contre l'Irak et fixe au 15 janvier 1991, à minuit, l'ultimatum. Le 16 janvier 1991, l'opération Tempête du désert débute par l'offensive aérienne. Il s'agit de la plus puissante opération interalliée (34 nations) depuis la Seconde Guerre mondiale. Le 24 février, l'offensive terrestre débute. En trois jours, les alliés reprennent Koweït City et avancent de deux-cent kilomètres en Irak. Un cessez-le-feu définitif met fin aux combats le 03 mars.

c/ Vive les bananes !

Ce titre incitatif est une interjection qui est perçue, selon Rosier (2000 : 27), comme un marqueur d'énonciation de la subjectivité émotive du locuteur. Cependant, son interprétation passe nécessairement par les rapports qu'il instaure avec les autres parties de cette chronique en trois sections. En effet, dans la chute (le dernier paragraphe de la troisième section), l'énonciateur-scripteur explique que si la stupidité était un carburant, le ministre de l'Economie n'aurait pas de problèmes de trésorerie et les Algériens pourraient accéder à la banane²³ : « Si la stupidité était un carburant aussi prisé que le pétrole, alors M. Hidouci²⁴, notre ministre de l'Economie, n'aurait aucun problème de trésorerie. Et alors là, à nous les bananes ! ». Le titre « **Vive les bananes !** » est ironique. Ainsi employé, le nom *banane* est un raccourci pour évoquer la stupidité régnante. Ce choix participe d'une visée de captation qui repose sur la complicité de l'allocataire.

d/ cessons les jérémiades !

Ce titre injonctif est doublement marqué. D'abord, en employant l'impératif et la première personne du pluriel, l'énonciateur-scripteur met en scène sa propre subjectivité et inclut dans sa sphère l'énonciataire instaurant ainsi une dimension intersubjective. En effet, l'emploi du *nous* inclusif (l'impératif à la première personne du pluriel) lui permet de « fondre ensemble les deux actants du procès de l'énonciation, lui-même et son interlocuteur » (Guespin, 1985 : 52), de mettre en avant son individualité sous l'angle d'un trait de sa personne sociale et d'inclure l'interlocuteur avec qui il partage ce même trait. Ce faisant, il l'entraîne pour l'amener à partager la responsabilité énonciative ainsi que l'identification des points de vue (*Ibid.* : 53). Par ailleurs, en choisissant le nom *jérémiade*, l'énonciateur exprime une subjectivité interprétative. D'abord, cette dénomination implique de sa part une véritable option analytique puisqu'il existe toujours plusieurs unités lexicales pour dénommer un même objet référentiel (Orecchioni, *Op.cit.* : 126-127). Ensuite, en faisant référence au nom biblique *Jérémie* qui désigne le prophète juif à qui attribue-t-on, dans la tradition biblique, *Le livre des lamentations* qui déplore les malheurs et la destruction de Jérusalem, il opère un rapprochement entre les faits considérés et les faits connotés par le nom.

La première phrase de la chronique reformule le titre injonctif. « Arrêtons de pleurer », dit le chroniqueur avant de préciser que le destin d'un peuple qui se respecte ne doit dépendre du prix d'une matière première. Ce deuxième emploi du *nous* inclusif vient réitérer la mise en scène de l'individualité de l'énonciateur sous l'angle d'un trait de sa personne sociale en précisant, cette fois-ci, le trait dont il s'agit, à savoir son appartenance à l'Algérie ou son « algérianité ». Les premières lignes fournissent, ainsi, les premiers éléments pour l'interprétation du titre : arrêtons de pleurer pour la baisse du prix du pétrole. Dans le corps de la chronique, l'énonciateur-scripteur dénonce la dépendance de l'économie aux hydrocarbures et explique la nécessité pour l'Algérien de travailler, de considérer le pétrole comme un complément à la production de richesses par la nation. Ainsi, les faits considérés dans la chronique se rapportent à la situation économique²⁵, en Algérie, en mars 1991²⁶, et

²³ En 1990, le pouvoir d'achat de l'Algérien moyen ne lui permettait pas l'accès au fruit exotique qu'était la banane.

²⁴ Ghazi Hidouci, ministre de l'économie algérien sous Mouloud Hamrouche, de septembre 1989 à juin 1991.

²⁵ Une situation de crise avec l'effondrement de la rente pétrolière, la dette extérieure et l'engagement de réformes structurelles concrétisant le passage à l'économie de marché et imposant des mesures d'austérité.

aux discours autour. L'énonciateur exhorte les Algériens à cesser de se lamenter (*Le livre des lamentations* de Jérémie déplore les malheurs) et à s'engager dans le travail. Il regroupe tous les Algériens derrière l'objectif énoncé et dépersonnalise le *nous* qui « tire [de ce fait] le couple émetteur/récepteur du côté de la non-personne » (Guespin, *Op.cit.* : 58). Au terme d'un parcours interprétatif, « Cessons les jérémiades » signifie travaillons pour protéger l'Algérie.

e/ Notes d'exil d'un « Pied-gris »

Le néologisme par composition *Pied-gris* est construit sur le mode nom-adjectif de couleur. L'énonciateur emploie les guillemets pour indiquer son statut de nouvelle unité lexicale dès le titre et s'octroie explicitement la création dans le corps de la chronique :

Nous nous amusons d'abord à chercher un qualificatif pour désigner la nouvelle émigration d'intellectuels algériens. Je propose les « **Pieds-gris** ». Il y a eu les Pieds-noirs²⁷, argumente-je, maintenant il y a les Pieds-gris. Devant son regard perplexe, j'explique : « gris » comme matière « grise » » (Benmalek, 2011 : 246).

La lexie composée indique un jugement positif puisque le gris ici symbolise l'intelligence. En effet, référant aux corps cellulaires des neurones responsables de la réception, du traitement et de l'analyse complexes des informations²⁸, la matière grise signifie, par extension, l'intelligence et la faculté de compréhension et d'analyse. En employant l'élément *gris*, l'énonciateur choisit non seulement de se désigner à travers sa condition d'intellectuel mais aussi de se distinguer des travailleurs migrants et des migrants en situation irrégulière. Il exprime ainsi une subjectivité évaluative positive. D'autre part, calquée dans sa construction sur une autre lexie composée et qui a connu un état diachronique de néologisme en l'occurrence *pied-noir*, la lexie²⁹ établit un rapprochement entre les Français d'Algérie et les intellectuels algériens exilés³⁰ en France indiquant ainsi une subjectivité interprétative. En outre, l'emploi du substantif intrinsèquement subjectif *exil* indique une intervention de type affective. Ainsi construit, le titre indique une subjectivité interprétative qui débouche sur l'affectivo-axiologique.

²⁶ Date de parution de la chronique.

²⁷ Le dictionnaire en ligne de l'Académie française propose trois acceptions pour le nom pied-noir :

1. Peuple algonquin du Canada et des États-Unis. Traduction de l'anglais des États-Unis *Black-foot*, lui-même traduction de *Siksika*, terme par lequel ces Indiens se désignent dans leur propre langue.

2. Composé de pied et de noir, il désigne, au début du xx^e siècle, les chauffeurs des vapeurs à charbon (ou des bateaux à charbon selon TLFi), souvent algériens, qui travaillaient pieds nus dans la soute ; et par extension, les Algériens.

3. Les Français d'origine européenne installés ou nés en Algérie avant l'indépendance du pays et, parfois, leurs descendants. URL : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9P2298>, consulté le 20 décembre 2020.

²⁸ Larousse médical. URL : <https://www.larousse.fr/encyclopedie>, consulté le 24 février 2022.

²⁹ En choisissant de considérer *pied-gris* comme néologisme individuel nous faisons abstraction de deux emplois certifiés. L'un date de 1992 considérant les pieds-gris comme étant les enfants issus de pieds-noirs et de métropolitains (Donnadieu, 1992) et l'autre les définissant comme étant les Français et les Européens de Tunisie et qui remonte au lendemain de l'indépendance de l'Algérie en 1962 (Domergue, 2005). Notre choix se base sur le contexte de la création de la lexie et sur la motivation de l'énonciateur puisque c'est sa subjectivité qui nous importe en premier lieu.

³⁰ Avec la montée de la violence au lendemain de l'annulation des élections législatives et de la démission du président Chadli en janvier 1992, beaucoup d'intellectuels et d'artistes algériens préfèrent l'exil : « [...] je n'ai pas choisi d'être ici [...] Dans le contexte sanglant de l'Algérie, cette épreuve s'accompagne, en outre, d'une profonde sensation de culpabilité : vous avez fui pendant que vos proches [...] se font affreusement assassiner ! » Benmalek (*Op.cit.* : 34-35).

f/ The day before...

Pour ce titre, il s'agit, selon la typologie de Poplack (Kouras, 2008 : 35), d'une alternance codique interphrastique entre le titre en anglais et le corps de la chronique en français : « Bien que ne pensant qu'à ce qui risque d'arriver dans le Golfe, je ne vous parlerai pas du tout du Golfe [...] ».

Formellement détaché du corps de la chronique, le titre facilite cette forme d'alternance qui participe de la visée de captation puisqu'elle attire l'énonciataire et capte son intérêt. Ce titre percutant, signifiant *le jour précédant* ou *qui précède*, est presque immédiatement interprété compte tenu des données extralinguistiques. Il est posé sans aucun signe qui met en évidence l'altérité de l'expression et est suivi de trois points de suspension qui appellent l'effort interprétatif de l'énonciataire établissant ainsi une dimension intersubjective (le jour précédant quoi ?). L'emploi de l'anglais ne peut qu'être relié au contexte de parution de la chronique. Dans ce cas, il reflète la puissance et le poids des États-Unis lors de la crise du Golfe et revêt une dimension stylistique. Par ce choix, l'énonciateur convoque l'image de la guerre imminente et l'installe comme toile de fond.

D'autre part, le titre peut aussi prêter à une interprétation dialogique. En effet, *The Day Before* réfère à un MMO³¹ inspiré des jeux *The Last of Us*³² et de *The Division*³³ respectivement sortis en 2013 et 2016. Le MMO dont la sortie sur PC est prévue le 21 juin 2022³⁴ est un jeu de survie dans une Amérique dévastée par une pandémie. Le joueur se réveille dans un monde post-apocalyptique et rencontre, dans sa quête de ressources, une colonie de survivants qui tente de rétablir l'ordre. En faisant abstraction du contexte de production, le titre de la chronique peut, en effet, référer au combat de survie dans un monde chaotique. Cependant, l'interaction dialogique s'établit nécessairement avec des énoncés antérieurs³⁵ (Bres et Nowakowska, 2008 : 02) et la chronique est signée en janvier 1991, soit trois décennies avant l'annonce du jeu.

g/ Les apprentis sorciers

Le titre est construit à partir d'un figement culturel : « L'apprenti sorcier », poème symphonique de Paul Dukas (1897) inspiré de la ballade homonyme de Goethe écrite un siècle plutôt. Ainsi construit, le titre évoque des incultes sans expérience qui causent des dégâts³⁶ et indique une double intervention de l'énonciateur : interprétative (par le rapprochement entre le figement et les faits considérés) et axiologique (par l'appui sur la valeur évaluative négative du figement). Pour l'interpréter, l'énonciataire (ou le lecteur)

³¹ Le jeu en ligne massivement multijoueur MMOG ou MMO (de l'anglais massively multiplayer online game) est un genre de jeu vidéo qui permet, par le biais d'un réseau informatique ayant accès à internet, de faire jouer de nombreux joueurs au même temps.

³² <https://www.playstation.com/fr-ch/games/the-last-of-us-remastered/>

³³ <https://www.ubisoft.com/fr-fr/game/the-division/the-division-1>

³⁴ D'après la bande annonce officielle. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=DMXWKpZH7pw>

³⁵ Comme Bakhtine, Bres et Nowakowska distinguent le dialogisme interdiscursif du dialogisme interlocutif. Le premier est fondé sur des énoncés antérieurs (cas de la reformulation et du défigement). Tandis que dans le second, l'énonciateur dialogue avec des énoncés à venir (de l'énonciataire) sur lesquels il anticipe (Bres et Nowakowska, *Op.cit.*).

³⁶ Walt Disney produit, en 1940, un court métrage d'animation basé sur le poème de Goethe et la partition de Dukas. Le court métrage est réalisé comme une séquence du long métrage d'animation *Fantasia*. Mickey Mouse, l'apprenti sorcier, enfle le bonnet magique de son maître et lance un sort au balai pour apporter de l'eau et remplir le bassin, tâche qu'il devait accomplir lui-même. Mickey s'assoupit et le balai continue de remplir l'eau jusqu'à inonder le lieu. Mickey se réveille et tente d'arrêter le balai à coup de hache : le balai se multiplie... C'est le maître sorcier qui doit intervenir pour réparer les dégâts.

effectue un parcours circulaire : il part du titre à l'article ensuite revient au titre pour déchiffrer l'énigme (qui sont ces apprentis sorciers ?).

Dans cette chronique, l'énonciateur qui met en garde contre le spectre de la guerre civile aborde les affrontements qui ont eu lieu entre les forces de l'ordre et des citoyens algériens tentant d'annuler une fête. Il qualifie les islamistes d'incendiaires (« alors les incendiaires ne peuvent que se sentir encouragés à aller encore plus loin dans leurs tentatives de plonger l'Algérie dans le chaos ») et pointe du doigt les autorités (« si ces messieurs continuent à jouer avec le feu [...] ils brûleront toute l'Algérie avec eux »). Le titre n'est interprété qu'au terme de la lecture à travers un parcours circulaire qui permet d'instaurer une connivence entre l'énonciateur et le co-énonciateur : les apprentis sorciers sont à la fois les autorités et les islamistes.

h/ Le chou démocrate et la chèvre intégriste

Ce titre fait allusion à l'expression *ménager la chèvre et le chou*³⁷ qui réfère à l'attitude de celui qui cherche à satisfaire des intérêts opposés sans affermir ses propres positions. Cette construction fait entendre deux sources énonciatives, le locuteur-énonciateur L-E1 et une voix extérieure culturelle e1³⁸, et permet à E1 de rapprocher le fait considéré du cadre référentiel de l'expression en laissant à l'énonciataire le soin d'interpréter le lien entre les deux. L'énoncé titre E domine syntaxiquement l'énoncé source e (ou l'expression) comme l'énonciateur E1 domine énonciativement e1 (Bres, 1999 : 02). À ce niveau, l'interprétation du titre et le repérage de l'énoncé source repose sur les connaissances encyclopédiques du co-énonciateur et lui permet de partager une connivence culturelle avec l'énonciateur E1. Une dimension intersubjective s'instaure.

Ainsi construit, le titre marque l'opposition entre les démocrates et les intégristes sans, toutefois, préciser qui tente de les ménager. L'allusion vise avant tout à accrocher le co-énonciateur en faisant percevoir deux énoncés en un (Maingueneau, 2012 : 152). Cependant, dans le corps de la chronique, l'énonciateur E1 cite l'expression (l'énoncé source) et la relie explicitement à l'interview du ministre de l'Éducation nationale³⁹ et tout particulièrement à la partie où ce dernier abordait avec « prudence » la question de la mixité dans les établissements scolaires : « Une partie de ce texte m'a paru mériter une attention particulière par son caractère d'exemplarité de l'expression « **ménager le chou et la chèvre** », le chou étant la sensibilité démocrate, la chèvre, le courant rétrograde ». Le rapprochement opéré avec l'expression relève de l'intervention de type interprétatif et permet à l'énonciateur E1 de capter la valeur pragmatique qui lui est attachée (Maingueneau, *ibid.*). Il s'agit, dans ce cas, d'une valeur évaluative négative que l'énonciateur E1 capte pour greffer dessus son propre jugement évaluatif négatif concernant les déclarations du ministre. Il exprime ainsi une subjectivité axiologique en s'appuyant sur l'ascendant de la voix culturelle.

³⁷ L'expression est tirée d'une énigme qui remonte au XIII^e siècle et qu'on contait aux enfants pour les amener à réfléchir : un paysan qui doit passer de l'autre côté de la rivière et garder intacts un loup, une chèvre et un chou, alors que sa barque ne peut transporter à chaque traversée qu'un seul des trois en plus de lui.

³⁸ L'énonciateur n'explique pas la source de cet énoncé. C'est au co-énonciateur d'identifier l'expression idiomatique comme telle (Maingueneau, 2012 : 149).

³⁹ Ali Benmohamed, ministre de l'éducation sous Hamrouche puis sous Ghzali, de juillet 1990 à juillet 1992.

i/ Tirer les marrons du feu

L'expression qui signifie faire quelque chose de risqué pour le profit d'autrui est rendue célèbre par la fable *Le singe et le chat*⁴⁰ de Jean de La Fontaine qui met en scène le chat qui se brûle les pattes au profit du singe croqueurs de marrons. L'expression permet à l'énonciateur de faire entendre à travers sa voix une autre voix et de mettre en avant un énoncé qui appartient à la mémoire culturelle partagée, de présenter « son énonciation comme la reprise d'un nombre illimité d'énonciations antérieures, celles de tous les locuteurs qui ont déjà proféré [cette expression] » (Maingueneau, *Op.cit.* : 149). Elle lui permet aussi de capter le co-énonciateur et de solliciter son effort interprétatif.

Dans la chronique, l'énonciateur commente un texte émanant du Conseil régional des avocats d'Alger, « se vantant » de l'engagement de l'Organisation nationale des avocats pour la défense des droits de l'Homme et lui attribuant les mérites de certains avocats engagés. L'énonciateur recourt à l'expression pour qualifier lesdites déclarations :

De là à les assimiler à la direction de l'ONA, cela est un pas que la décence, devant ces avocats [...] aurait dû empêcher. Cela s'appelle **tirer les marrons du feu**. En Algérie, cela devient un sport à la mode : tous les anciens responsables jurent maintenant leurs grands dieux qu'ils avaient été de véritables démocrates.

L'énonciateur réemploie l'expression pour qualifier l'attitude du Conseil régional des avocats d'Alger. Il exprime une subjectivité interprétative doublée d'une évaluation négative. L'énoncé titre est ainsi interprété. Il s'agit d'un énoncé polyphonique dans lequel l'énonciateur s'appuie sur un énoncé célèbre⁴¹ censé émis par la voix de la sagesse et lui fait écho pour avoir son ascendant.

j/ Cachez cette chevelure que je ne saurais voir...

« J'ai lu dans un journal qu'un élu FIS⁴², le président du conseil municipal d'Annaba en l'occurrence, a déclaré avoir peur d'aller en enfer à cause de la présence d'une employée non habillée du hidjab, le voile islamique » (Benmalek, *Op.cit.* : 133).

Ce titre de section s'appuie sur un figement culturel, les vers de Molière dans *Le Tartuffe* : « Couvrez ce sein, que je ne saurais voir, Par de pareils objets, les âmes sont blessées, Et cela fait venir de coupables pensées ». Ces vers ridiculisent l'hypocrisie qui se cache derrière les apparences vertueuses⁴³ et critiquent par là même les impostures des autorités morales et religieuses qui recommandent de fuir la séduction. Le rejet ou le refus de voir les appas de la femme (que je ne saurais voir) révèle ici le vice et non la dévotion et vise à

⁴⁰ [...] Raton avec sa patte,
D'une manière délicate,
Ecarte un peu la cendre, et retire les doigts,
Puis les reporte à plusieurs fois ;
Tire un marron, puis deux, et puis trois en escroque.
Et cependant Bertrand les croque.

⁴¹ L'énonciateur « [capte] le discours d'un énonciateur prestigieux pour asseoir sa propre énonciation » (Grésillon et Maingueneau, 1984 : 124-125).

⁴² Front islamique du salut, parti islamique qui remporte, en juin 1990, les élections locales, premier scrutin libre depuis 1962 et, en décembre 1991, le premier tour des élections législatives.

⁴³ En mai 1664, « Molière représente un premier *Tartuffe* en trois actes ; voyant là une intolérable ingérence dans les choses de la religion, les dévots déclenchent immédiatement une cabale [...] Le curé de Saint-Barthélémy, docteur en Sorbonne, ira jusqu'à traiter Molière de « démon vêtu de chair » dans un pamphlet retentissant. La pièce ayant été interdite par le roi, Molière entreprend de multiples mais vaines démarches pour la défendre ; elle n'est représentée qu'en privé à l'occasion de « visites », chez quelques grands » (Conesa, 2005 : 01).

stigmatiser à la fois l'Église et la bonne société (Conesa, 2005 : 02). La substitution du mot *chevelure*, dans l'énoncé intertitre, permet de renvoyer à l'une des nouvelles formes⁴⁴ de la pratique religieuse dans l'espace public, à savoir le hidjab.

Par cette reformulation, l'énonciateur ridiculise et condamne l'attitude du président du conseil municipal d'Annaba. L'intertitre reprend l'essentiel de la section et le terme *chevelure* évoque le hidjab, l'un des éléments de l'énoncé titre⁴⁵. Ce défigement, permet à l'énonciateur de se dissimuler derrière une voix extérieure pour ridiculiser l'hypocrisie de celui qui voit dans les cheveux de la femme un objet pervertisseur d'âmes (« Par de pareils objets, les âmes sont blessées, Et cela fait venir de coupables pensées »). En se rangeant derrière le point de vue négatif que soutient l'énoncé source, ici posé en filigrane, il exprime une subjectivité interprétative qui débouche sur une axiologie négative renvoyant à l'anti-islamisme. L'interprétation polyphonique de ce genre de défigement repose sur les connaissances des co-énonciateurs⁴⁶ et permet d'instaurer une dimension intersubjective.

Dans les cas où son intervention axiologique renvoie à l'anti-islamisme, l'énonciateur peut être considéré comme le représentant d'une instance idéologico-institutionnelle qui, à partir de la fin des années quatre-vingts, s'opposait au concept de parti politique religieux et à l'islam politique. Michel Pêcheux définit cette instance, à l'aide de concepts inspirés d'Althusser : « Une "formation idéologique" est un ensemble d'attitudes, représentations, etc., rapportées à des positions de classe, qui est susceptible d'intervenir comme une force confrontée à d'autres, dans la conjonction idéologique caractérisant une formation sociale à un moment donné » (Pêcheux cité par Orecchioni, *Op.cit.* : 183).

k/ La terre tourne et la morale aussi

Le titre incitatif aborde le changement et met l'accent sur le mal qui affecte les mœurs car si le mouvement de la terre est une évidence, la morale, elle, n'est pas censée tourner. Par cette construction, le titre fait écho à l'expression *la terre tourne et la Croix demeure* que l'énonciateur subvertit. L'énonciateur n'explicite pas l'énoncé source : c'est au co-énonciateur de déceler le jeu dialogique. Comme pour l'énonciation proverbiale, l'identification de ce jeu repose sur les compétences encyclopédiques du co-énonciateur, sur sa mémoire ainsi que sur les propriétés linguistiques de l'énoncé (longueur, symétrie syntaxique ou sémantique, rimes, registre, ton sentencieux, mots archaïques) (Maingueneau, 2012 : 149-150).

Dans la première section de la chronique, l'énonciateur parle du revirement des anciens « caciques » du pouvoir, au lendemain de l'ouverture démocratique : la politique change et leurs principes aussi. La subversion du figement *la terre tourne et la Croix demeure* lui permet, ainsi, de pointer leur immoralité (la terre tourne et la morale aussi) en exprimant une subjectivité axiologique négative.

l/ Cracher dans la soupe

Ce titre est une expression idiomatique signifiant mépriser et critiquer ce dont on tire profit. Dans l'accroche, l'énonciateur parle d'une scène à laquelle il vient d'assister : un barbu prend la parole devant une dizaine de personnes pour diaboliser la démocratie. Cette

⁴⁴ La chronique étant signée en septembre 1990.

⁴⁵ « Ibadites, hérésie et hidjab » (Benmalek, *Op.cit.* : 132-134).

⁴⁶ Et donc sur leur subjectivité.

démocratie qui lui rend possible l'acte-même de prendre la parole. L'énonciateur s'interroge : « Quelque part, cela ne s'appelle-t-il pas cracher dans la soupe ? ». Par cet emploi, le locuteur-énonciateur se cache derrière une voix extérieure pour pointer l'inconséquence de l'acte et son hypocrisie en captant à son profit la valeur pragmatique de l'expression idiomatique.

Conclusion

L'analyse de la trame énonciative de la titraille de douze chroniques d'Anouar Benmalek a révélé des formes explicites de surgissement de l'énonciateur-scripteur et des formes implicites affirmant, ainsi, l'esprit, à la fois, subjectif et suggestif de la chronique. D'une part, l'emploi de l'impératif et de la première personne du pluriel permettent à l'énonciateur de mettre en scène son individualité sous l'angle de son appartenance à une patrie en incluant, dans sa propre sphère, l'allocutaire, son compatriote. Les trois points de suspension appellent l'effort interprétatif de l'allocutaire et contribue à l'instauration d'une dimension intersubjective. L'emploi de l'interjection participe d'une visée de captation et mise sur la connivence de l'allocutaire. Le jeu d'alternance codique participe également de cette même visée : il attire l'allocutaire, capte son intérêt et établit avec lui un rapport intersubjectif dans le but de réussir l'entreprise persuasive.

En outre, l'énonciateur recourt à la création de nouvelles unités dans le but d'optimiser l'expressivité et d'intriguer le co-énonciateur. Le terme recensé *pied-gris* cumule trois types d'intervention de l'énonciateur : interprétative par la mise en relation avec les pieds-noirs, évaluative positive par le choix de la mise en exergue de la condition d'intellectuel et affective par la connotation de l'exil.

Dans les formes implicites, le type d'intervention le plus dominant est la subjectivité interprétative qui se manifeste à travers la dénomination lexicale, les expressions imagées, les expressions idiomatiques et le défigement d'expressions relevant de la tradition littéraire ou culturelle. L'énonciateur intervient aussi sur le plan interprétatif par l'établissement de parallélismes et d'opposition entre faits et prédicats.

La trame énonciative est aussi fortement marquée par les dimensions dialogique et polyphonique. L'énonciateur assujettit d'autres discours à son propre projet de parole. À travers des expressions et quelques défigements, il capte à son profit la valeur pragmatique d'énoncés ancrés dans le conscient des locuteurs en tant que vecteur de la sagesse pour construire ses propres argumentaires. Dans ces cas, l'interprétatif débouche souvent sur l'axiologique. Ce dernier renvoie aux lieux idéologiques depuis lesquels l'énonciateur entreprend son projet de parole personnel et à ses prises de position.

Références bibliographiques

- ADAM J-M. 2001. « Genres de la presse écrite et analyse du discours » dans *Semen Revue de sémio-linguistique des textes et discours*. N° 13. p. 7-14. URL : <https://journals.openedition.org/semen/2597>, consulté le 12 mars 2019.
- ADAM J-M. 1997. « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite » dans *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*. N°94. p. 3-18. URL : https://www.persee.fr/docAsPDF/prati_0338-2389_1997_num_94_1_1800.pdf, consulté le 24 octobre 2019.
- BENMALEK A. 2011. *Chroniques de l'Algérie amère*. Casbah. Alger.
- BENVENISTE E. 1966. *Problème de linguistique générale I*. Gallimard. Paris.
- BONHOMME M. 2010. « La rhétorique des figures : entre formalisme et énonciation » dans *Protée*. Vol. 38, N° 1. p. 65- 74. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/pr/2010-v38-n1-pr3858/039703ar.pdf>, consulté le 19 juin 2018.
- BRES J. et NOWAKOWSKA A. 2008. « " J'exagère ? ... " Du dialogisme interlocutif » dans BIRKELUND M., MOSAGAARD HANSEN M-B. et NOREN C. *L'énonciation dans tous ses états : mélanges offerts à Henning NØlke à l'occasion de ses soixante ans*. Peter Lang. Berne. p.1-27. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00333034/file/Bres aarhus 6%20%281%29.pdf>, consulté le 23 février 2019.
- BRES J. 1999. « 8. Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme » dans *Modèles linguistiques* [En ligne]. N° 40. p. 1-14. URL : <https://journals.openedition.org/ml/1411>, consulté le 23 février 2019.
- CHARAUDEAU P. 2005. *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. 2^e édition revue et augmentée collection médias recherches. De Boeck. Bruxelles.
- CHARAUDEAU P. et MAINGUENEAU D. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Le Seuil. Paris.
- CONESA G. 2005. « Molière. Biographie. Combat » dans *Journal des trois théâtres*. N°15. p. 8-14. URL : <https://www.comedie-francaise.fr/www/comedie/media/document/moliere-bio-combat.pdf>, consulté le 25 février 2022.
- DOMERGUE R. 2005. *L'intégration des Pieds-Noirs dans les villages du Midi*. L'Harmattan. Paris.
- DONNADIEU J-L. 1992. « Lettre aux petits Pieds-gris » dans *Pieds-noirs d'hier et d'aujourd'hui*. N° 27. URL : http://alger-roi.fr/Alger/tribune_libre/pages_liees/2_lettre_pieds_gris_pn27.htm, consulté le 05 avril 2019.
- DYONIZIAK J. 2007. « Effets stylistiques dans les titres des articles de presse à l'exemple de la presse française et polonaise » dans *Studia Romanica Posnaniensia*. Vol. 34. p. 53-68. URL : https://repozytorium.amu.edu.pl/bitstream/10593/2985/1/05_J_Dyozniak_Effets_stylistiques_dans_les_titres_des_articles_53-68.pdf, consulté le 25 février 2022.
- GRESILLON A. et MAINGUENEAU D. 1984. « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre » dans *Langages*. 19^e année, n°73, *Les Plans d'Énonciation*. p. 112-125. URL : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1984_num_19_73_1168, consulté le 24 février 2022.
- GUESPIN L. 1985. « Nous, la langue et l'interaction » dans *Mots*. N° 10, Numéro spécial *Le nous politique*. p. 45-62 URL : https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1985_num_10_1_1184, consulté le 21/11/2018.
- HOEK L-H. 1981. *La marque du titre : Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*. Mouton Éditeur. La Haye-Paris- New York.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. 1980. *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Armand Colin. Paris.
- KOURAS S. 2008. Le français dans la chanson rap algérienne : une analyse socio-pragmatique, Mémoire sous la direction de CHEHAD M.S. Université Frères Mentouri Constantine.
- MAINGUENEAU D. 2012. *Analyser les textes de communication*. Armand Colin. Paris.
- MARTIN-LAGARDETTE J-L. 2005. *Le guide de l'écriture journalistique*. La découverte. Paris.
- MASUY Ch. 1997. « Description et hypotypose dans l'écriture journalistique de l'ambiance » dans *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*. N°94, *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite*. p. 35-48. URL : https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1997_num_94_1_1802, consulté le 25 février 2022.
- MOIRAND S. 2006. « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse » dans *Semen* [En ligne]. 22 | 2006. URL : <http://journals.openedition.org/semen/2798>, consulté le 09 mars 2019.
- MOIRAND S. 2001. « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique » dans *Semen* [En ligne]. 13 | 2001. URL : <http://journals.openedition.org/semen/2646>, consulté le 10 mars 2019.
- MOIRAND S. 2000. « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire » dans *Les Carnets du Cediscor*. 6 | 2000. p. 45-62. URL : <https://journals.openedition.org/cediscor/337>, consulté le 17 janvier 2022.
- MOIRAND S. 1975. « Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite » dans *Langue française*. Vol. 28, N°1. p. 60-78. URL : https://www.persee.fr/docAsPDF/lfr_0023-8368_1975_num_28_1_6091.pdf, consulté le 09 mars 2019.
- PEÑALVER VICEA M. 2003. « Le titre est-il un désignateur rigide ? » dans *El Texto Como Encrucijada. Estudios Franceses y Francófonos*. Vol. 2. p.251-258. URL : <https://www.semanticscholar.org/paper/Le-titre-est-il-un-d%C3%A9signateur-rigide-Vicea/737bc8d526653bbea500773ee79a20d787f2fd9f#references>, consulté le 18 février 2022.

- PEYTARD J. 1975. « Lecture(s) d'une « aire scripturale » : la page de journal » dans *Langue française*. N°28, *Textes et discours non littéraires*, p. 39-59. URL : https://www.persee.fr/docAsPDF/lfr_0023-8368_1975_num_28_1_6090.pdf, consulté le 14 janvier 2019.
- RABATEL A. et CHAUVIN-VILENO A. 2006. « La question de la responsabilité dans l'écriture de presse » dans *Semen*. N° 22, *Énonciation et responsabilité dans les médias*. URL : <https://journals.openedition.org/semen/2792>, consulté le 21 mai 2018.
- ROSIER L. 2000. « Interjection, subjectivité, expressivité et discours rapporté à l'écrit : petits effets d'un petit discours » dans *Cahiers de praxématique* [En ligne]. 34 | 2000. p. 19-49. URL : <http://praxematique.revues.org/390>, consulté le 30 septembre 2016.
- The Day Before - bande annonce officielle de la date de sortie [en ligne]. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=DMXWKpZH7pw>
- The Division [en ligne]. URL : <https://www.ubisoft.com/fr-fr/game/the-division/the-division-1>
- The last of Us™ [en ligne]. URL: <https://www.playstation.com/fr-ch/games/the-last-of-us-remastered/>